

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 10

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **Effervescence sur le marché de l'or.** — Le marché parisien de l'or vient de connaître, après une longue période de calme plat, une effervescence qui n'est pas encore tout à fait calmée. En quelques séances, le « napoléon » qui valait en juillet 2.500 francs, est passé à 2.960 francs tandis que le cours du lingot de 1 kilogramme s'est élevé de 425.000 à 452.000 francs. La hausse a été particulièrement forte en ce qui concerne le « napoléon ». Ainsi la prime de monnayage, c'est-à-dire la différence entre le prix du kilo d'or sous forme de « napoléon » et le kilo d'or sous forme de lingot, est montée de 2 % jusqu'aux environs de 15 %. D'où il ressort que les acheteurs se sont intéressés surtout aux pièces. L'alerte n'a pas été de longue durée et un certain calme est revenu depuis sur le marché. Les échanges se sont de nouveau rétrécis et les cours sont revenus en arrière. Le « napoléon » ne vaut plus que 2.690 francs et le lingot de 1 kilogramme que 433.000 francs.

Différentes causes ont contribué à ce réveil subit du marché de l'or. Aussi bien les conflits sociaux que les incertitudes politiques et les événements d'Afrique du Nord ont quelque peu entamé la confiance dans la monnaie. C'est le dernier facteur qui semble avoir joué un rôle d'autant plus déterminant que des capitaux d'origine nord-africaine, pris de panique et cherchant refuge dans la métropole, ont afflué sur le marché de l'or. Il est probable qu'on se trouve en face d'un mouvement essentiellement épisodique, la situation technique du franc demeurant forte, comme l'indique l'évolution favorable de la balance des comptes, l'accroissement des réserves en or et en devises, la stabilité des prix et la renaissance de l'épargne. Une menace sérieuse pour le maintien de l'équilibre économique ne semble devoir se préciser que dans le cas où la situation en Afrique du Nord s'aggraverait sensiblement.

SITUATION SOCIALE **La hausse des salaires.** — L'agitation sociale qui avait marqué la fin de cet été, est en nette régression. S'il est encore trop tôt pour mesurer exactement l'amplitude de la hausse des salaires qui en résulte, on peut estimer néanmoins que, sauf dans quelques cas isolés, l'augmentation se situe en moyenne entre 5 et 8 % selon les branches et les régions. Le mouvement apparaît comme une correction apportée au seul relèvement des bas salaires qu'avaient entraîné les majorations successives du « salaire minimum interprofessionnel garanti » (S. M. I. G.). Bien que la libre discussion des salaires ait été instituée officiellement dès 1950, c'est pour la première fois que les ouvriers se sont adressés directement aux employeurs, sans passer par le chemin détourné de la pression sur les pouvoirs publics. Serait-ce le retour au régime libéral de fixation des salaires?

Quelles seront les conséquences économiques de cette hausse? Il en résultera sans doute un certain alourdissement des prix de revient industriels, mais il semble qu'en général cette augmentation des charges pourra être absorbée sans trop de difficultés par l'économie qui se trouve en constante expansion.

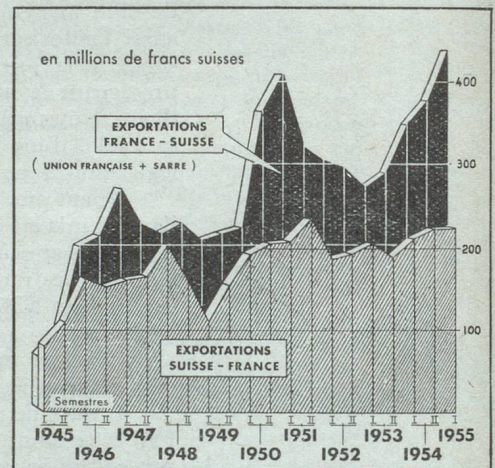
U. E. P. **L'excédent s'installe.** — Pour le douzième mois consécutif, les comptes de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldés, pour le mois de septembre, par un excédent

qui s'est élevé à 16,7 millions de dollars, contre 21,3 millions en août. Ce montant a été de nouveau remboursé à la France dans sa totalité, en dollars, par prélèvement sur les versements en or effectués par ce pays avant le 30 juin 1954 au-delà de son quota. Au total, 173,2 millions de dollars ont été remboursés ainsi à la France et sont allés grossir les réserves officielles en or et en devises. Celles-ci ont dépassé dernièrement la somme considérable de 2 milliards de dollars.

Fléchissement des exportations. — Pendant les mois d'août et de septembre, les exportations françaises vers les pays étrangers ressortent respectivement à 87,8 et 81,9 milliards de francs contre 95,4 milliards en juillet et 94,1 milliards de moyenne mensuelle pour le premier semestre 1955. Mais il semble qu'il s'agit en l'occurrence d'un phénomène accidentel, imputable à des causes passagères, telle que la diminution des exportations agricoles en fin de campagne, et on a de bonnes raisons de penser que le commerce d'exportation continuera d'évoluer favorablement.

Équilibre difficile. — Les recettes de la Sécurité Sociale pour les cinq premiers mois de l'année se présentent en augmentation notable sur celles de la même période de 1954. Elles ressortent à 430 milliards de francs contre 391 milliards. Malheureusement, les dépenses s'accroissent encore plus vite que les recettes et le gouvernement s'est vu dans l'obligation, pour rétablir l'équilibre de la Sécurité Sociale, de donner un nouveau tour de vis, en relevant le plafond des cotisations.

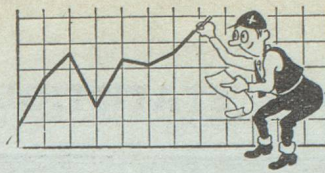
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	13 oct.	2.760	15 sept.	2.560	14 oct.	2.660
Cours fr. s. marché parallèle. .	13 oct.	91	15 sept.	87,75	14 oct.	86,75
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	7 oct.	378	9 sept.	376	8 oct.	286
Ind. prod. ind. (1938 = 100).	août	133	juillet	164	août	121
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	juillet	197	juin	196	juillet	184
Ind. prix de gros (1949 = 100).	septembre	136,5	août	134,9	septembre	134,6
Ind. prix. consom. familiale (1949 = 100)	septembre	144,1	août	143	septembre	142,6
Transports commerc. (mio. t.)	juin	16,2	mai	15,8	juin	13,2
Voyageurs (millions)	juillet	41,4	juin	43	juillet	41,4
Ind. vol. import. (1938 = 100).	août	140	juillet	130	août	120
Ind. vol. export. (1938 = 100).	août	207	juillet	219	août	195
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	sept.	+ 16,7	août	+ 21,3	septembre	- 1,3

EN QUELQUES LIGNES



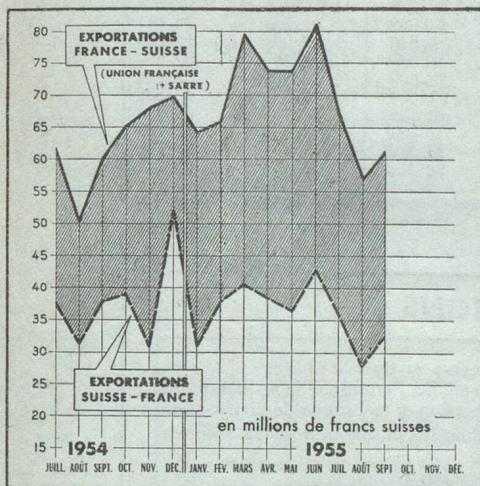
SUISSE

COMMERCE EXTÉRIEUR **Résultats de septembre.** — Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, les importations ont augmenté de 44,9 millions et atteignent 520,3 millions de francs (mois précédent : 506,7 millions), alors que les exportations enregistrent une moins-value de l'ordre de 2,7 millions et totalisent 486,3 millions de francs (mois précédent : 397,9 millions). Le solde passif du mois est donc de 34 millions de francs et celui des trois premiers trimestres de l'année de 623,3 millions (273 millions en 1954).

Par rapport au mois de septembre 1954, les résultats du commerce de septembre 1955 entre la France métropolitaine et la Suisse accusent de fortes baisses particulièrement pour les exportations des produits suivants : du côté suisse, les machines, les résines travaillées et les couleurs d'aniline; du côté français, le froment dénaturé, les légumes frais, les vins en fûts, les gants de peau, les tissus de coton, de soie et de laine, les traits de laine et le chlorure de magnésium.

QUESTIONS SOCIALES **Diminution de la durée du travail.** — L'alliance des indépendants (parti Duttweller) a déposé à la Chambre fédérale une initiative pour la semaine de quarante-quatre heures. Cette initiative, qu'il incombe maintenant au Conseil fédéral puis au Parlement de traiter et de soumettre aux électeurs, a recueilli 60.449 signatures valables.

MERCE FRANCO-SUISSE



DOUANES **Recettes en augmentation.** — Pour les huit premiers mois de 1955, les recettes douanières ont atteint 515,6 millions de francs, en augmentation de 56,2 millions

de francs sur les recettes de la période correspondante de 1954.

Position suisse en septembre. — Le trafic des paiements **U. E. P.** avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de septembre un solde actif de 65,6 millions en faveur de la Suisse.

Compte tenu des versements de l'ordre de 6,1 millions, effectués conformément aux accords de consolidation, le crédit de la Confédération à l'U. E. P. atteint 486,6 millions. Le crédit cumulé est utilisé à raison de 52,4 %.

Suspension des ventes de pièces. — Au début du mois **OR** d'octobre, la Banque nationale suisse a suspendu, avec effet immédiat, la cession de pièces d'or au public. A la suite de cette mesure, le « Vreneli » a progressé de 28,60 à 30,25 fr. pour revenir ensuite à 29-29,50.

Troisième révision. — A la dernière séance du Parlement, **A. V. S.** M. le Conseiller fédéral Etter a défini ce que serait la troisième révision de l'A. V. S. En décembre, le gouvernement soumettra aux Chambres un projet tendant à supprimer la limite de revenus, dès le 1^{er} janvier 1956, pour l'attribution de rentes transitoires.

75^e anniversaire. — Les 30 septembre et 1^{er} octobre, **UNION SYNDICA** l'Union syndicale suisse a fêté le 75^e anniversaire de sa fondation.

Aide à l'usine d'Ems. — Après de laborieux débats, **ÉCONOMIE** l'Assemblée fédérale a adopté le projet d'aide à l'usine d'Ems en le baptisant d'arrêté fédéral concernant des mesures destinées à renforcer l'économie du canton des Grisons par l'octroi d'une aide à la S. A. pour la saccharification du bois à Ems. Ce projet a été accepté par 118 voix contre 13 au Conseil national et 28 voix contre 2 au Conseil des États. Il est soumis au délai référendaire de trois mois.

Accords avec la Finlande. — A Helsinki ont été conclus **RELATIONS ÉCONOMIQUES** entre la Suisse et la Finlande deux accords économiques l'un concernant les échanges de marchandises, l'autre le règlement des paiements.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	19 oct. 29,15	20 sept. 28,75	21 oct. 30
Cours billet 100 fr. s.	19 oct. 1,12	20 sept. 1,14 ¹ / ₄	21 oct. 1,14 ³ / ₄
Ind. gén. actions	septembre 451	août 443	septembre 390
Coef. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	2 ^e trim. 131	1 ^{er} trim. 131	2 ^e trim. 128
Ind. prix de gros (1939 = 100)	septembre 215,6	août 215,1	septembre 215,1
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	septembre 173,1	août 172,8	septembre 172,0
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	2 ^e trim. 115,3	1 ^{er} trim. 115,4	2 ^e trim. 115,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	août 1,9	juillet 2,0	août 1,8
Voyageurs (millions)	août 17,8	juillet 16,6	août 16,7
Ind. import. (1938 = 100)	septembre 168	août 163	septembre 155
Ind. export. (1938 = 100)	septembre 177	août 146	septembre 174
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	sept. + 15,0	août + 9,7	sept. + 11,2

Marché des capitaux. — De janvier à septembre de cette **FINANCES** année, il a été demandé 880 millions au marché des capitaux en regard de 580 millions de francs durant la période correspondante de 1954. Les emprunts étrangers, d'une valeur d'émission de 320 millions pour cette période, ne présentent aucun changement notable par rapport à 1954 où ils avaient atteint 324 millions. En revanche, la valeur d'émission des emprunts intérieurs a fortement augmenté, étant de 417 millions de francs contre 211 millions en 1954. Toutefois dans le montant précité figurent des emprunts de conversion.

Compte tenu des remboursements et des émissions d'actions le marché suisse des capitaux a eu, dans les trois premiers trimestres de cette année, à fournir 0,5 milliard de francs de plus qu'au cours des trois premiers trimestres de 1954.